

affaires de l'Empire en général, que par rapport à *Prague* en particulier. Mr. de Fenelon, après avoir parlé des mesures dans lesquelles on voudroit engager les Etats Généraux contre la France, rappelle à L. H. P. le différend entre le Roi de Prusse & la Reine de Hongrie, qu'elles ont vû commencer & finir sans y prendre part ; d'autant plus, ajoute cet Ambassadeur, qu'elles n'auroient pû le faire sans tenir une conduite directement opposée à celle de l'Angleterre, qui s'est employée à terminer ce différend, par la cession à laquelle on a engagé la Reine de Hongrie. Le Marquis de Fenelon applique ce cas aux autres prétentions, & conclut que L. H. P. sont moins obligées qu'auparavant à prendre les armes en faveur de la Reine de Hongrie, depuis que la paix particulière de cette Princesse avec le Roi de Prusse a frayé le chemin à une paix générale.

Mais le dessein de la France à détacher les Etats Généraux des intérêts de la Cour de Vienne, ou du moins à les engager à la neutralité, ne parut jamais mieux que par un Mémoire que leur remit encore le 3. Septembre Mr. de Fenelon, puisqu'il offre à L. H. P. de recevoir Garnison Hollandoise dans la Ville de *Dunkerque*. Ce moyen qui paroîtroit suffisant à la République pour ôter tout sujet d'ombre par rapport à *Dunkerque*, est aussi celui qui a paru au Ministère François le plus assuré pour combattre les raisons des Ministres Anglois & de ceux de la Reine de Hongrie. Il n'est pas que les Etats Généraux, après qu'ils auront délibéré sur une telle proposition, n'y donnent bientôt une réponse : En attendant qu'elle paroisse, nous joindrons encore ici le

Mémoire